



SE-UNSA REIMS
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
ac-reims@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 27 janvier 2011

Merci d'afficher le flash en salle des profs (utilisez le format .pdf joint) ou transférez-le

Au sommaire :

- 1/ Pour l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, « les difficultés qui attendent le système éducatif l'année prochaine sont nombreuses ».
- 2/ Rythmes scolaires : les enseignants ont leur mot à dire
- 3/ Formation des enseignants : Stagiaires, tuteurs, donnez votre avis !
- 4/ Oui à l'augmentation des salaires dans la fonction publique !
- 5/ AED, AVS et contractuels, « Avec le SE-UNSA, exigez d'être respecté ! »
- 6/ Nouveau look, nouvelle architecture, nouveaux espaces, nouveaux visuels... Venez découvrir le nouveau site national du SE-UNSA

1/ Pour l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, « les difficultés qui attendent le système éducatif l'année prochaine sont nombreuses ».

Un rapport, non publié de l'Inspection générale vient d'être rendu public. Décrivant la préparation de la rentrée, il dément les beaux discours ministériels. Pour l'IG : « Les difficultés qui attendent le système éducatif l'année prochaine sont nombreuses ». Petit florilège.

Recours aux non-titulaires : « ce choix budgétaire est partiellement insincère et coûteux » dit le rapport



La suppression des postes et la diminution des places aux concours engendrent une baisse de marge de manœuvre des moyens de remplacement. Les rectorats recrutent de plus en plus d'agents vacataires qui servent de variable d'ajustement au système pour assurer les suppléances. Cela entraîne un recours croissant au recrutement de personnels non titulaires. Le rapport est éloquent : « +31% de personnels vacataires par rapport à l'année dernière sur la même période ». Lorsque l'on connaît le manque de respect de l'administration envers ces collègues au statut extrêmement précaire, on comprend mieux pourquoi les rectorats de Lille, Paris ou Amiens ont du mal à recruter même chez les étudiants en M2 ou les néo-retraités !!

Les lycées et collèges sous tension.

Dans le second degré, le rapport prévoit que « des tensions sont prévisibles (...) dans la continuité des difficultés rencontrées cette année. » et de lister pêle-mêle nombre de TZR « insuffisant », « davantage d'heures supplémentaires », « davantage de postes partagés entre plusieurs établissements » etc.

Pour les HSA, qui représentent désormais en moyenne 10% des DHG, le rapport reconnaît que les académies « semblent atteindre un palier » et que « les chefs d'établissements ont des difficultés à faire absorber les heures ». Il admet que l'augmentation des compléments de service est un phénomène « notable » et que cela nuit au bon fonctionnement des établissements. En clair, l'Inspection générale souligne la dégradation des conditions de travail des enseignants.

Dans les collèges, la situation de la rentrée est plus que difficile. Alors que le ministère prévoit l'arrivée de 28000 élèves de plus dans les classes, le rapport constate qu'« aucune création d'emploi n'est prévu ». Pour tenter d'en « atténuer » l'effet, 15 académies « en faible hausse d'effectifs » ont subies des retraits d'emplois au profit de celles en « forte hausse démographique ». Dans tous les cas, les besoins seront loin d'être couverts.

Premier degré : des élèves en plus, des moyens d'enseignement en moins.

Bien que la loi de finances ait affiché une dotation positive de 2000 emplois, le rapport avoue que c'est bien avec une baisse des moyens d'enseignement que les Inspecteurs d'Académie ont préparé la rentrée 2010 et donc fermé des classes. En effet, il a bien fallu notamment régler l'ardoise laissée par la réforme de la formation et la suppression des moyens

d'enseignement que représentait l'année de PE2 et sa journée hebdomadaire en classe. Impact d'une réforme que l'on retrouvera aussi sur la formation continue réduite à peau de chagrin dans un contexte de baisse drastique des budgets de fonctionnement. Une baisse « qui affecte insidieusement la qualité du système éducatif » accuse l'Inspection Générale.

Dans le rapport de l'IG, on lit également :

« *Le manque de crédits de fonctionnement affecte insidieusement le système éducatif* »

« *La baisse importante des crédits sur les différents programmes (de -15 à -18%) va créer à la rentrée des difficultés sur tous les postes de dépenses : déplacement, formation, fonctionnement...* »

Luc Chatel disait lors de la rentrée : « *L'Éducation nationale doit participer à l'effort collectif et ma méthode est de s'adapter aux besoins du terrain. On crée tout de même 2600 postes dans le premier degré, et 144 dans l'éducation prioritaire dans le second degré* ».

Le rapport indique que le budget « a créé de fait un manque de moyens d'enseignement qu'on peut évaluer à 1300 ETP dans le premier degré et à 2700 ETP dans le second degré ». Sans commentaire.

Ce rapport confirme toutes les déclarations qu'a pu faire le SE-UNSA, notamment au CTPM. Les réponses dilatoires du ministère ne sont pas acceptables. Il n'y a qu'une seule solution envisageable : l'abandon des orientations budgétaires actuelles !

2/ Rythmes scolaires : les enseignants ont leur mot à dire

La conférence nationale sur les rythmes scolaires vient de remettre son rapport d'étape. Il rend compte des multiples auditions menées au cours de ces derniers mois. Sans prendre position, il pointe des principes et trace des perspectives.

En soulignant l'incompatibilité de l'aide personnalisée, imposée à la hussarde, avec l'organisation équilibrée des rythmes de l'enfant, ce rapport rappelle que précipitation et absence de réelle concertation sont très mauvaises conseillères.

Ce travail, tout en mettant en exergue la complexité du sujet, pointe la volonté quasi unanime des différents acteurs de voir le système évoluer en plaçant l'enfant et ses apprentissages au centre du débat.

A travers ce document, chacun mesure que la question des rythmes ne se cantonne pas à des plages horaires ou à la durée des congés scolaires, mais qu'elle impacte le cœur du système éducatif en mettant sur la table la question des programmes, du travail personnel des élèves, ou encore celle des missions et du service des enseignants.

Pour le SE-Unsa, ce travail doit se poursuivre. Il doit concerner tout autant le collège et le lycée que l'école primaire. L'allègement de la journée, la réorganisation de la semaine, tout comme l'approche du rythme 7-2 de l'année scolaire doivent trouver des réponses concrètes et pragmatiques. Si un cadrage national général s'impose, il devra laisser la souplesse nécessaire pour répondre aux particularités territoriales.

Le SE-Unsa regrette que les organisations syndicales ne soient pas mentionnées parmi les acteurs dont le comité de pilotage s'entourera pour construire ses propositions. En effet, dans le « *changement préparé et le calendrier négocié* » préconisé par les rapporteurs, on ne peut pas ignorer les enseignants. Pour le SE-Unsa, amélioration du bien-être des élèves doit aussi rimer avec amélioration des conditions d'exercice des enseignants.

Christian Chevalier, Secrétaire Général

3/ Formation des enseignants : Stagiaires, tuteurs, donnez votre avis !

Après un trimestre au cœur de l'action, il est temps de tirer un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme de la formation. Alors que pour l'Administration, « tout ne va pas si mal que cela », le SE-UNSA souhaite apporter un autre éclairage et faire valoir le point de vue des stagiaires et des tuteurs du premier comme du second degré. Au-delà des données brutes, c'est bien leur état d'esprit et leur point de vue que nous souhaitons recueillir. Pour ce faire, le SE-UNSA lance une enquête. Nous vous invitons à vous saisir de cet espace pour témoigner de ce que vous vivez réellement au quotidien, de vos attentes et du regard que vous portez sur la maîtrise. N'hésitez pas, donnez votre point de vue !

Enquête stagiaires

Enquête tuteurs/formateurs

4/ Oui à l'augmentation des salaires dans la fonction publique !

Avec six autres organisations syndicales de la fonction publique, l'UNSA lance une pétition exigeant l'augmentation des salaires dans la fonction publique.

Cessons d'avoir honte de nos salaires... Non, les enseignants ne sont pas des privilégiés !

Et avec le gouvernement actuel, une chose est sûre : si on ne demande rien, on est certain de rien obtenir !

Alors n'hésitez plus : Signez et faites signer [la pétition](#).

OUI A L'AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le mouvement social de l'automne 2010, qui s'est développé autour d'exigences communes sur les salaires, l'emploi et les retraites, fort du soutien d'une large majorité de la population, restera marqué par son ampleur et sa détermination. Dans cette mobilisation interprofessionnelle, les personnels de la Fonction publique ont été massivement présents.

L'ensemble des observateurs a souligné le rôle qu'ont joué, dans notre pays, le haut niveau de la protection sociale, les services publics et l'importance de l'emploi public pour lutter contre la crise financière. Ces atouts sont menacés par la politique d'austérité menée par le gouvernement au risque de compromettre la sortie de crise.

La politique salariale conduite dans la Fonction publique est, à cet égard et pour les personnels, particulièrement pénalisante.

Des années de politique de moindre augmentation de la valeur du point par rapport à l'inflation ont conduit à une perte considérable du pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique de l'hospitalière, de la territoriale et de l'Etat.

Le gel projeté pour 2011, celui fortement envisagé pour 2012 et 2013, créeraient une situation sans précédent, porteuse de lourds reculs sociaux et de bradage des qualifications. Et ce d'autant qu'ils se cumuleraient avec la forte augmentation des retenues pour pension dans l'inacceptable loi de réforme des retraites.

Il est urgent d'imposer d'autres choix, d'en finir avec l'artificielle opposition emplois / salaires.

Les organisations syndicales de la Fonction publique exigent du gouvernement :

- des augmentations salariales, notamment par l'augmentation de la valeur du point, assurant le rattrapage des pertes accumulées depuis 2000 et la progression du pouvoir d'achat ;
- une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- une amplitude réelle des carrières



5/ AED, AVS et contractuels, « Avec le SE-UNSA, exigez d'être respecté ! »

Vous ne supportez plus qu'on vous traite comme cela ? Alors dites-le ! Votre avis nous intéresse. **Au SE-Unsa, nous nous battons pour que vous soyez respectés. Pour mieux vous défendre, nous lançons un questionnaire sur la situation des agents non titulaires dans l'Education nationale.**

Merci donc de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire en cliquant ici : [Je donne mon avis et je remplis l'enquête.](#)

N'hésitez surtout pas à faire circuler cette enquête à vos contacts.

6/ Nouveau look, nouvelle architecture, nouveaux espaces, nouveaux visuels... Venez découvrir le nouveau site national du SE-UNSA



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

<http://www.se-unsa.org>

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, Sylvie GANTHIER, Jérôme BOUINOT et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, élu(e)s en CCP Enseignants non titulaires

Smaïn AFARTOUT et Mélanie CARTON, élu(e)s en CCP Non enseignants, non titulaires

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>

Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour